

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3799-2012

Date : 31 mai 2012

HEURE	REMARQUES
9 h 05	Début de l'audience
9 h 06	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 06	Remarques préliminaires de M ^c Marc Turgeon sur le déroulement de l'audience
9 h 07	M ^c Éric Fraser (HQD), contrairement à ce qu'il avait annoncé, aura une courte preuve à présenter avant de faire son argumentation
9 h 08	M ^c Fraser présente ses deux témoins : M. Hani Zayat et M. Luc Bernier
9 h 09	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Hani Zayat</u> , directeur, approvisionnement en électricité, 75, René-Lévesque Ouest <u>Luc Bernier</u> , délégué commercial, approvisionnement long terme à la direction approvisionnement en électricité, 75, René-Lévesque, 22 ^e étage
9 h 09	Interrogatoire du témoin Zayat par M ^c Fraser
9 h 18	Fin de l'interrogatoire du témoin Zayat par M ^c Fraser
9 h 18	Contre-interrogatoire du témoin Zayat par M ^c Dominique Neuman pour S.É./AQLPA
9 h 22	Fin du contre-interrogatoire du témoin Zayat par M ^c Neuman
9 h 22	Contre-interrogatoire du témoin Zayat par M ^c Hélène Sicard pour le RNCREQ et l'UC
9 h 39	Fin du contre-interrogatoire du témoin Zayat par M ^c Sicard
9 h 39	Contre-interrogatoire du témoin Zayat par M ^c Steve Cadrin pour l'UMQ
9 h 45	Intervention de M ^c Turgeon. Il rappelle à M ^c Cadrin qu'on est sur l'article 34, soit sur l'ordonnance de sauvegarde et non sur les questions de fond. Il demande à M ^c Cadrin de plutôt poser des questions pour faire la démonstration qu'il y a urgence ou non
9 h 46	Représentations de M ^c Cadrin
9 h 47	<u>Objection par M^c Fraser</u> (on est ici pour faire prolonger l'entente)
9 h 48	<u>Objection maintenue</u>
9 h 48	Représentations de M ^c Cadrin
9 h 49	M ^c Turgeon donne des explications sur l'avis aux personnes intéressées qui a été publié dans le présent dossier
9 h 49	M ^c Cadrin donne sa compréhension de l'avis
9 h 49	M ^c Turgeon souligne qu'on ne doit pas entrer dans tous les scénarios économiques
9 h 50	Fin du contre-interrogatoire du témoin Zayat par M ^c Cadrin

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3799-2012

Date : 31 mai 2012

HEURE	REMARQUES
9 h 50	Interrogatoire du témoin Zayat par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
9 h 53	Fin de l'interrogatoire du témoin Zayat par M ^e de Repentigny
9 h 54	Question par M ^e Lise Duquette
9 h 55	M ^e Éric Fraser (HQD) informe que cet aspect sera abordé lors de sa plaidoirie
9 h 56	Questions par M. Gilles Boulianne aux témoins Zayat et Bernier
10 h 02	Fin des questions par M. Boulianne aux témoins Zayat et Bernier
10 h 03	Pas de réinterrogatoire des témoins Zayat et Bernier par M ^e Fraser
10 h 03	L'audience est suspendue
10 h 32	Reprise de l'audience
10 h 33	Argumentation finale en chef d'HQD par M ^e Éric Fraser
10 h 53	Fin de l'argumentation finale en chef d'HQD par M ^e Fraser
10 h 54	Commentaires et question par M ^e Lise Duquette
10 h 56	Réponse de M ^e Fraser
10 h 59	Argumentation finale de S.É./AQLPA par M ^e Dominique Neuman
11 h 10	Question par M ^e Lise Duquette à M ^e Neuman
11 h 11	Réponse de M ^e Neuman
11 h 12	Argumentation finale du RNCREQ et de l'UC par M ^e Hélène Sicard
11 h 21	Fin de l'argumentation finale du RNCREQ et de l'UC par M ^e Sicard
11 h 22	Argumentation finale de l'UMQ par M ^e Steve Cadrin
11 h 35	Fin de l'argumentation finale de l'UMQ par M ^e Cadrin
11 h 36	M. Gilles Boulianne fait part à M ^e Éric Fraser d'un élément qu'il aimerait que ce dernier traite lors de sa réplique
11 h 37	L'audience est suspendue
11 h 50	Reprise de l'audience
11 h 50	Réplique en chef d'HQD par M ^e Éric Fraser
11 h 55	Fin de la réplique en chef d'HQD par M ^e Fraser

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3799-2012

Date : 31 mai 2012

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Hani Zayat	2012/05/31
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Directeur, approvisionnement en électricité	
ADRESSE :	75, René-Lévesque Ouest	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Luc Bernier	2012/05/31
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Délégué commercial, approvisionnement long terme à la direction approvisionnement en électricité	
ADRESSE :	75, René-Lévesque, 22 ^e étage	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 31 MAI 2012

Dossier R-3799-2012
Demande de prolongation de l'entente d'intégration éolienne

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : M^e Marc Turgeon, président de la formation de même que M. Gilles Boulianne et M^e Lise Duquette

Le procureur de la Régie est M^e Alexandre de Repentigny

La requérante est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
Représentée par M^e Éric Fraser

Les participants sont :

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ) et UNION DES CONSOMMATEURS (UC)
Représentés par M^e Hélène Sicard *présente Am*

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POPULATION ATMOSPHÉRIQUE (S.É./AQLPA)
Représenté par M^e Dominique Neuman *présent Am*

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)
Représentée par M^e Steve Cadrin *présent Am*

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 9h 05

Fin : 11h 59